

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal du Village de Warden tenue le mercredi 5 novembre 2025, à 19h45, à la mairie du Village de Warden sise au 172, rue Principale à Warden.

Présences :

- Monsieur Philip Tétrault, maire
- Monsieur Serge Blanchard, conseiller, poste numéro 1
- Madame Caroline Martineau, conseillère, poste numéro 2
- Monsieur Stéphane Verreault, conseiller, poste numéro 3
- Madame Barbara Talbot, conseillère, poste numéro 4
- Monsieur Martin Labrecque, conseiller, poste numéro 5
- Monsieur Jean Parent, conseiller, poste numéro 6

Absent :

Le conseil formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Philip Tétrault.

Était également présent : Monsieur Joel McPherson, directeur général et greffier-trésorier

1. OUVERTURE DE L’ASSEMBLÉE

À 19h45, monsieur le maire, Philip Tétrault déclare la séance ouverte

2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

2025-11-131

ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR;

Sur une proposition de : monsieur Serge Blanchard
Appuyée par : madame Caroline Martineau
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden adopte l’ordre du jour présenté.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 octobre 2025.

2025-11-132

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 OCTOBRE 2025;

Sur une proposition de : madame Barbara Talbot
Appuyée par : monsieur Martin Labrecque
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden adopte le procès-verbal de séance ordinaire du 8 octobre 2025 tel que présenté.

ADOPTÉE

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. CORRESPONDANCE

Le conseil constate le dépôt et accuse réception des éléments de correspondance ci-dessous présentés :

- 5.1. MRC La Haute-Yamaska :
- 5.2. Ministère des Affaires Municipales et de l’Habitation (MAMH) :
- 5.3. Ministère des Transports et de la Mobilité durable;

5.4. Ville de Waterloo;

6. AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL

6.1 Contrat de 2025 de plus de 25 000\$;

2025-11-133

CONTRAT DE 2025 DE PLUS DE 25 000\$;

Le maire, monsieur Philip Tétrault, présente la liste des fournisseurs ayant obtenu un contrat de plus de 25 000 \$, ainsi que les fournisseurs dont les contrats individuels dépassent 2 000 \$ lorsque l'ensemble de leurs contrats totalise plus de 25 000 \$. Il présente également la rémunération des élus municipaux.

Conformément aux articles 961.3 et 961.4 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité du Village de Warden rend publique la liste des contrats et des dépenses répondant à ces critères.

CONTRAT DE PLUS DE 25 000\$ 2025

FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
TGC Inc.	Paieement final phase 2- Eau potable	90 239.84
Ville de Waterloo	Cour municipal	204.97
	Quote-part incendie	40 048.08
	Premier répondant	11 176.56
	Quote-part loisirs	10 792.21
	Prévention incendie	5 060.46
	Entente bornes incendie	701.71
	Total ville de Waterloo	67 983.99
Caroline Denomée, architecte	Architecture hôtel de ville	47 135.44
LCL Génie, environnement	Caractérisation des sols	34 825.93
Aquatech	Échantillonnage des eaux	37 006.60
Bertrand Ostiguy	Déneigement	39 091.50
Gestion Larocque Cournoyer Inc.	Ingénieur projet hôtel de ville	24 949.58

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS 2025

POSTE	RÉMUNÉRATION	ALLOCATION	SALAIRE TOTAL
Maire	8 773.46	4 386.73	13 160.19
Conseillers	2 894.10	1 447.05	4 341.15
Maire suppléant	877.34	438.67	1 316.01
Rémunération totale			40 523.10

RÉMUNÉRATION MRC DE LA-HAUTE-YAMASKA

POSTE	RÉMUNÉRATION	ALLOCATION	SALAIRE TOTAL
Maire	17 862.00	8 931.00	26 793.00

Sur une proposition de : monsieur Stéphane Verreault
Appuyée par : monsieur Jean Parent
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden adopte le rapport sur les contrats de plus de 25,000.00 \$ ainsi que la rémunération des élus concernant l'année 2025;

ADOPTÉE

6.2 Approbation du décompte progressif no 1 et autorisation de paiement–rue du Pont (PAVL 2025-2026);

2025-11-134

**APPROBATION DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 1 ET
AUTORISATION DE PAIEMENT- RUE DU PONT (PAVL 2025-2026);**

ATTENDU QUE la firme *Eurovia Québec Construction inc.* a obtenu le contrat pour la réfection de la chaussée pavée de la rue du Pont sur une longueur d'environ 975 mètres, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale 2025-2026 (volet Redressement – Sécurisation);

ATTENDU QUE la firme de génie-conseil *EXP Services inc.* a transmis, le 29 octobre 2025, une recommandation de paiement (réf. SHE-24007392-A0) pour le décompte progressif no 1;

ATTENDU QUE ledit décompte progressif couvre les travaux exécutés en date du 24 octobre 2025 pour un montant de 294 482,62 \$ avant taxes, incluant la retenue contractuelle de 10 % (29 448,26 \$);

ATTENDU QUE le montant total à payer, taxes incluses, s'élève à 304 723,26 \$, conformément aux documents signés par l'ingénieur Sébastien Provencher, EXP Services inc.;

Sur une proposition de : monsieur Martin Labrecque
Appuyée par : monsieur Serge Blanchard
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil approuve le décompte progressif no 1 préparé par la firme *Eurovia Québec Construction inc.* et recommandé par *EXP Services inc.* dans le cadre des travaux de réfection de la rue du Pont;

QUE le Conseil autorise le paiement à Eurovia Québec Construction inc. pour la somme de 304 723,26 \$ taxes incluses, conformément à la recommandation d'*EXP Services inc.*;

QUE la dépense soit financée selon les modalités prévues au budget d'investissement du projet, à même les contributions du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL 2025-2026) et la part municipale;

QUE le directeur général et greffier-trésorier, M. Joël McPherson, soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité tout document requis afin de donner plein effet à la présente résolution;

ADOPTÉE

7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

7.1 Conciliation bancaire au 31 octobre 2025

Le directeur général et greffier-trésorier dépose au conseil la conciliation bancaire au 31 octobre 2025 indiquant un solde aux livres 44 050.83\$

2025-11-135

APPROBATION DE LA CONCILIATION BANCAIRE;

Sur une proposition de : monsieur Stéphane Verreault
Appuyé par : madame Caroline Martineau
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden approuve la conciliation bancaire au 31 octobre 2025, telle que présentée.

ADOPTÉE

7.2 Rapport budgétaire au 31 octobre 2025;

Le directeur général et greffier-trésorier dépose au conseil le rapport budgétaire au 31 octobre 2025, indique des revenus de 1 166 387.79 \$ et des dépenses de fonctionnement de 504 118.82 \$

7.3 Approbation des comptes payés au 31 octobre 2025

2025-11-136

APPROBATION DES COMPTES PAYÉS AU 31 OCTOBRE 2025;

Sur une proposition de : monsieur Serge Blanchard
Appuyé par : monsieur Jean Parent
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte les paiements effectués du 1^{er} au 31 octobre 2025 totalisant 30 656.03 \$ tels que présentés ci-après :

FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
Bureaupro Citation Inc.	Imprimante	51.72
Revenu Canada DAS		407.21
Revenu Quebec DAS		114.42
Eurofins	Échantillonnage eaux	362.75
Revenu Quebec DAS		1 000.00
Gesfor	Caractérisation matériaux HV	5 478.56
Marie Noël Lussier	Subvention loisirs	100.00
Julie Guilmain	Inspectrice	989.93
Mrc La Haute-Yamaska	Quote-part	1 877.00
Visa Desjardins	Visa	80.97
Les Services Exp Inc.	Ingénieur rue du Pont	10 639.52
Sylvain Veilleux	Tonte gazon	574.88
Int Communications	Site Web	63.18
Vidéotron	Internet usine	210.35
Grenke	Location imprimante	362.17
Marie Noël Lussier	Subvention loisirs	100.00
Mrc La Haute-Yamaska	Mutation	18.00
Telus	Sim Care usine	40.24
Barbara Talbot	Réparation parc	127.59
Nuvac Inc.	Bactogène usine	5 258.73
Hydro Québec	Électricité	556.17
Clôtures Laplume 2014	Réparation parc	436.33
FL Électrique	Rapport des panneaux électriques	218.45
Sanivac Montréal	Toilettes chimiques	390.92
Rogers	Cellulaire maire	72.48
Eurofins	Échantillonnage eaux	595.00
Hydro Québec	Électricité	287.51
Vidéotron	Internet usine	241.95
TOTAL		30 656.03

ADOPTÉE

7.4 Approbation des comptes à payer au 31 octobre 2025

2025-11-137

APPROBATION DES COMPTES À PAYER AU 31 OCTOBRE 2025;

Sur une proposition de : monsieur Martin Labrecque
Appuyé par : madame Barbara Talbot
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte les comptes à payer totalisant 321 736.49 \$ présentés ci-après et en autorise le déboursé :

FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MOTANT
Fernand Auclair	Ramassage feuilles parc	150.00
Avizo Experts-Conseils		1 149.75
Avizo Experts-Conseils		3 164.69

Brenntag Canada Inc.	Aluminum Sulphate usine	2 350.33
Julie Guilmain	Inspectrice	1 062.36
Bertrand Ostiguy	Déneigement 1/6	6 971.33
Eurovia Québec Const.Inc.	Rue du Pont	304 723.26
Hydro Québec 8610	Électricité	1 549.65
Telus	SIM care usine	40.24
Sylvain Veilleux	Tonte de gazon 6/6	574.88
TOTAL		321 736.49

ADOPTÉE

8 SÉCURITÉ PUBLIQUE (POLICE, INCENDIE)

8.1 Rapport mensuel du service de sécurité incendie d’octobre 2025;

9.TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 Rapport mensuel d’exploitation Août 2025 – Échantillonnage de l’eau potable;

Le directeur général et greffier-trésorier dépose au conseil le rapport préparé par la firme Aquatech.

10. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

10.1 Rapport du mois de septembre de l’inspecteur;

Le directeur général et greffier-trésorier dépose au conseil le rapport mensuel de l’inspectrice Julie Guilmain.

11. LOISIRS ET CULTURE

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13.LEVÉE DE LA SÉANCE

2025-11-138 LEVÉE;

Sur une proposition de : monsieur Stéphane Verreault
Appuyé par : monsieur Serge Blanchard
Il est résolu à l’unanimité des membres présents

QUE la séance soit levée à 19h55

ADOPTÉE

Adopté ce 3 décembre 2025

Joel McPherson
Directeur général et
Greffier-trésorier

Philip Tétrault
Maire